

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2187 Société : 134343

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EL GUITIDER SADIA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. HORMAT Noureddine  
Médecin Général  
Médecin Pédiatrique  
Nafis Matarr - Casablanca  
51 route Nafis - Casablanca  
Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18

Date de consultation : 19 OCT 2022

Nom et prénom du malade : GUDZR Sadia Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Rhinite + maladie

En cas d'accident préciser les causés et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 Oct 22	✓ M		700	<i>Dr HORMAT Noureddine Médecine Générale Necrologie Alerte Permis Conduire 51 Rue Bou El Maârif Casablanca Tél : 05 22 25 81 62</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LA COLLINE Casablanca Tél. 05 22 25 71 07</i>	19 oct 22	79560

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

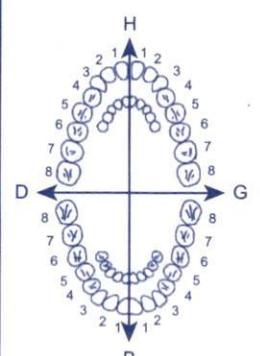
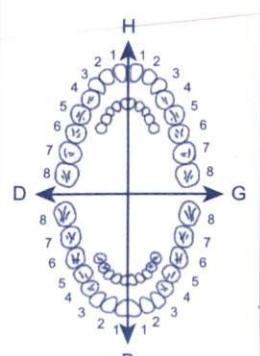
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. HORMAT Noureddine

Médecine Générale

Echographie Générale

## Médecin Agrée pour Permis de Conduire

51, Rue Ibnou Nafiss Angle ( ex Jura et Façilles )

Maârif - CASABLANCA

Tél : 05 22 25 81 82

حرمات نور الدين

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب مقبول لرخصة السياقة

51، زنقة ابن النفيس

المعاريف - الدار البيضاء

الهاتف: 82 81 25 22 05

الدار البيضاء في : ..... Casablanca, le : .....

19 OCT 2022

Zl BRUDER Sandro

28 V. Kavul M  
SV 3x 03  
13 11 1971 25.71.07

2008/13 Art S. S. CASABLANCA  
2003, Rue Ibnou Fazil  
T61: 0522 25

Dill Pickle  
~~Salad~~

*Drill*  
*Yip Kored*  
*1090*  
*Tunisie*

*SAF* *TSVR*

*Mr. HORMAT Noureddine*  
*Médecine Générale*  
*Médecin Agrée Permis Conduire*  
*51, Rue Moulay Ismaïl - Casablanca*  
*Tel : 06 22 25 81 62*

Dineofal 20

g28

296

2109

~~79560~~

~~PHARMACIE J. COLOMBE~~  
33, Rue Ibnou Nafissa - CASA BLANCA  
Tel: 0522 2501

*M*  
Dr. HORMAT Noureddine  
Médecin Générale  
Médecin Agrée Permis Conduire  
51, Rue Bou Nafis Maârif - Casablanca  
Tel. : 05 22 25 81 62

PHARMACEUTICALS

**CICAPLAST BAUME B5**  
Avec de l'eau thermale de La Roche-Posay

BÁLSAMO REPARADOR CALMANTE  
Irritaciones cutáneas. Adultos, niños y bebés

PANTHENOL 5 % + MADECASSEOSIDE

CON AGENTES ANTIBACTERIANOS / AGENTES PUPIT

**DÁLICAMO DEPURAR** - **AGUAS / AGENTES PURIFICANTES**

### ~~ESTRADOR APAZIGUANTE~~

**SEGUINTE**  
eos do adulto, da criança e do bebé

**ELMWOOD**

Lot:

A consommer 210420

*de préférence avant l'*

Préférence avant le: 04/2024

F.C.: 79,50 DH

[View Details](#)

79-70

• 千葉千鶴

REF V 79DH70

01 / 25

Copyright © 2010 by Pearson Education, Inc., or its affiliates. All Rights Reserved.